Nº 91-214-X au catalogue
ISSN 1920-8162

Estimations démographiques annuelles : régions infraprovinciales, 1er juillet 2024

par le Centre de démographie

Date de diffusion : le 16 janvier 2025

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avis aux lecteurs

Les estimations diffusées dans cette publication sont fondées sur les comptes du Recensement de 2021, ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves et établissements partiellement dénombrés, auxquels est ajoutée la variation de la population pour la période allant du 11 mai 2021 à la date de l'estimation.

Ces estimations sont basées sur la Classification géographique type de 2021.

Cette analyse porte sur des données provisoires. Comme ces données seront révisées au cours de la prochaine année, il est possible que certaines tendances illustrées dans cette étude changent à la suite de ces révisions. Par conséquent, cette analyse doit être interprétée avec prudence.

La plupart des composantes, utilisées pour les estimations démographiques provisoires, sont estimées à l'aide de modèles démographiques ou sont fondées sur des sources de données moins complètes ou moins fiables, mais disponibles plus rapidement que celles utilisées pour les estimations mises à jour ou définitives.

Remerciements

La réalisation de cette publication et la diffusion des estimations démographiques annuelles des régions infraprovinciales reposent sur le travail assidu et méticuleux des membres de la Section des estimations démographiques du Centre de démographie.

Le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada est reconnaissant du soutien et du partenariat continus avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui contribue grandement à l'obtention d'une estimation précise des résidents non permanents.

Nous tenons aussi à souligner la collaboration du personnel des services de la rédaction, des communications, de la traduction et de la diffusion travaillant à Statistique Canada qui a été essentielle à la réalisation de cette publication.

Table des matières

Avis aux lecteurs 3
Remerciements 4
Qualité des données démographiques 7
Méthodologie 19
Appendice A : Lexique 29
Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux 36
Appendice C : Sources et commentaires 39
Produits connexes 41

Les estimations démographiques pour les régions infraprovinciales du Canada sont disponibles dans les tableaux 17-10-0148-01 à 17-10-0155-01, dont la liste complète et les liens figurent à la section *Produits connexes*.

Cliquez ici pour des séries d'estimations démographiques infraprovinciales en format Excel, pour les années 2001 à 2024, selon la Classification géographique type 2021.

Régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR)

- Population et composantes démographiques, estimations totales, RMR et AR du Canada, 2001 à 2024

Divisions de recensement (DR)

- Population et composantes démographiques, estimations totales, DR du Canada, 2001 à 2024

Régions économiques (RE)

- Population et composantes démographiques, estimations totales, RE du Canada, 2001 à 2024

Subdivisions de recensement (SDR)

- Population, estimations totales, SDR du Canada, 2001 à 2024

Qualité des données démographiques

Les estimations contiennent une certaine marge d'imprécision qui provient de deux types d'erreur :

- des erreurs des données du recensement;
- des imperfections des autres sources de données et des méthodes d'estimations des composantes.

Données du recensement

Erreurs de couverture, de réponse et de traitement

Les erreurs attribuables aux données de recensement peuvent être divisées en deux groupes : erreurs de réponse et de traitement, et erreurs de couverture. Le premier groupe comprend les erreurs de non-réponse, l'interprétation erronée de la part des répondants, le codage et l'imputation des non-réponses. Les erreurs du second groupe sont dues principalement aux estimations du sous-dénombrement du recensement et à un degré moindre, au surdénombrement. Ces deux types d'erreur sont inhérents à n'importe quelle enquête.

Les erreurs de couverture se produisent lorsque des personnes sont omises, qu'elles ont été dénombrées plus d'une fois ou qu'elles ont été dénombrées alors qu'elles n'étaient pas dans l'univers du recensement (ce dernier aspect n'est toutefois pas estimé, puisqu'il est considéré négligeable). Après chaque recensement, Statistique Canada entreprend des études de couverture pour mesurer ces erreurs. Les principales études sont l'Enquête sur la contre-vérification des dossiers (CVD) et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). On tire de ces études des estimations de sous-dénombrement et de surdénombrement pour chaque province et territoire. Le Centre de démographie rajuste la population dénombrée au recensement par province et territoire avec ces estimations. Au niveau infraprovincial, ces taux sont appliqués à chacune des régions géographiques de la province ou du territoire selon l'âge et le genre.

Tableau 1
Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021

	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves et établissements partiellement dénombrés	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
	nombre				pourcentage
2021					
Canada	**36 991 981**	**1 142 239**	**58 480**	**38 192 700**	**3,14**
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	16 234	0	526 784	3,08
Île-du-Prince-Édouard	154 331	6 901	0	161 232	4,28
Nouvelle-Écosse	969 383	27 852	0	997 235	2,79
Nouveau-Brunswick	775 610	13 624	0	789 234	1,73
Québec	8 501 833	42 868	18 759	8 563 460	0,72
Ontario	14 223 942	585 370	18 693	14 828 005	4,07
Manitoba	1 342 153	39 283	9 063	1 390 499	3,48
Saskatchewan	1 132 505	34 912	11	1 167 428	2,99
Alberta	4 262 635	153 165	11 108	4 426 908	3,71
Colombie-Britannique	5 000 879	212 846	846	5 214 571	4,1
Yukon	40 232	2 467	0	42 699	5,78
Territoires du Nord-Ouest	41 070	3 589	0	44 659	8,04
Nunavut	36 858	3 128	0	39 986	7,82
2016					
Canada	**35 151 728**	**849 727**	**27 790**	**36 029 245**	**2,44**
Terre-Neuve-et-Labrador	519 716	9 774	0	529 490	1,85
Île-du-Prince-Édouard	142 907	3 464	0	146 371	2,37
Nouvelle-Écosse	923 598	17 809	0	941 407	1,89
Nouveau-Brunswick	747 101	15 735	0	762 836	2,06
Québec	8 164 361	35 191	11 985	8 211 537	0,57
Ontario	13 448 494	381 542	11 640	13 841 676	2,84
Manitoba	1 278 365	31 895	0	1 310 260	2,43
Saskatchewan	1 098 352	34 844	0	1 133 196	3,07
Alberta	4 067 175	115 968	4 043	4 187 186	2,87
Colombie-Britannique	4 648 055	197 267	122	4 845 444	4,07
Yukon	35 874	2 370	0	38 244	6,20
Territoires du Nord-Ouest	41 786	2 939	0	44 725	6,57
Nunavut	35 944	929	0	36 873	2,52
2011					
Canada	**33 476 688**	**759 125**	**37 392**	**34 273 205**	**2,32**
Terre-Neuve-et-Labrador	514 536	10 192	0	524 728	1,94
Île-du-Prince-Édouard	140 204	3 386	0	143 590	2,36
Nouvelle-Écosse	921 727	21 911	0	943 638	2,32
Nouveau-Brunswick	751 171	3 930	0	755 101	0,52
Québec	7 903 001	73 240	16 882	7 993 123	1,13
Ontario	12 851 821	369 874	14 926	13 236 621	2,91
Manitoba	1 208 268	21 698	608	1 230 574	1,81
Saskatchewan	1 033 381	29 580	768	1 063 729	2,85
Alberta	3 645 257	128 584	4 094	3 777 935	3,51
Colombie-Britannique	4 400 057	91 280	114	4 491 451	2,03
Yukon	33 897	1 356	0	35 253	3,85
Territoires du Nord-Ouest	41 462	1 977	0	43 439	4,55
Nunavut	31 906	2 117	0	34 023	6,22
2006					
Canada	**31 612 897**	**868 658**	**40 115**	**32 521 670**	**2,79**
Terre-Neuve-et-Labrador	505 469	5 046	0	510 515	0,99
Île-du-Prince-Édouard	135 851	1 903	0	137 754	1,38
Nouvelle-Écosse	913 462	24 558	0	938 020	2,62
Nouveau-Brunswick	729 997	16 059	0	746 056	2,15
Québec	7 546 131	60 751	16 600	7 623 482	1,01
Ontario	12 160 282	465 824	15 391	12 641 497	3,81
Manitoba	1 148 401	34 330	0	1 182 731	2,90
Saskatchewan	968 157	22 594	739	991 490	2,35
Alberta	3 290 350	111 353	7 272	3 408 975	3,48
Colombie-Britannique	4 113 487	121 551	113	4 235 151	2,87
Yukon	30 372	1 805	0	32 177	5,61
Territoires du Nord-Ouest	41 464	1 620	0	43 084	3,76

Tableau 1
Estimation du sous-dénombrement net du recensement, Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 à 2021

	Population recensée	Sous-dénombrement net du recensement	Réserves et établissements partiellement dénombrés	Population rajustée	Taux
	A	B	C	D=A+B+C	(B+C)/D*100
			nombre		pourcentage
Nunavut	29 474	1 264	0	30 738	4,11
2001					
Canada	**30 007 094**	**924 430**	**34 539**	**30 966 063**	**3,10**
Terre-Neuve-et-Labrador	512 930	9 401	0	522 331	1,80
Île-du-Prince-Édouard	135 294	1 325	0	136 619	0,97
Nouvelle-Écosse	908 007	24 521	0	932 528	2,63
Nouveau-Brunswick	729 498	20 095	0	749 593	2,68
Québec	7 237 479	140 232	12 648	7 390 359	2,07
Ontario	11 410 046	436 349	15 960	11 862 355	3,81
Manitoba	1 119 583	30 903	110	1 150 596	2,70
Saskatchewan	978 933	21 231	581	1 000 745	2,18
Alberta	2 974 807	69 857	4 977	3 049 641	2,45
Colombie-Britannique	3 907 738	164 542	263	4 072 543	4,05
Yukon	28 674	1 423	0	30 097	4,73
Territoires du Nord-Ouest	37 360	3 295	0	40 655	8,10
Nunavut	26 745	1 256	0	28 001	4,49

Note : Les nombres et les taux sont tirés de la Contre-vérification des dossiers (CVD), de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et de l'Étude du surdénombrement du recensement (ESuR). Ils comprennent les résidents non permanents.
Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Lors de l'élaboration des populations de départ, le Programme des estimations démographiques (PED) corrige les populations du recensement pour les erreurs de couverture seulement. Cette correction, basée sur les résultats des études de couverture, est sujette principalement aux erreurs dues à l'échantillonnage et, dans une moindre mesure, à des erreurs de traitement. Les tests statistiques indiquent que les ajustements pour la couverture améliorent la qualité des données du recensement. Le PED utilise les estimations des études de couverture pour les provinces et les territoires. Cependant, étant donné la taille des échantillons de ces études, les estimations par âge et par genre sont modélisées. De plus, on suppose que les taux de couverture estimés pour une province ou un territoire s'appliquent aux régions situées à l'intérieur de cette province ou de ce territoire. En ce qui concerne les études de couverture, les tests statistiques indiquent que l'ajustement, quoique non exempt d'erreur en soi, améliore la qualité des données du recensement (Royce, 1993). Les hypothèses sélectionnées ont l'avantage d'être cohérentes dans le temps et par région géographique, ainsi que de fournir des résultats logiques. Les utilisateurs doivent se rappeler que lorsque l'on calcule les taux de sous-dénombrement net du recensement (SDNR) pour de petites régions, il se pourrait que les hypothèses sous-jacentes ne soient pas respectées. Si tel était le cas, les taux de SDNR utilisés les induiraient en erreur. Cependant, les erreurs associées à ces hypothèses sont très difficiles à quantifier.

Les corrections apportées aux données du recensement pour le SDNR améliorent, en général, la qualité des estimations en compensant pour le sous-dénombrement différentiel aux différents recensements selon l'âge, le genre et par province et territoire.

Le rajustement intègre également les résultats d'une étude sur l'estimation des personnes des réserves et établissements partiellement dénombrés pour compléter la correction des données du recensement pour les erreurs de couverture. Les résultats des études de couverture contiennent principalement des erreurs aléatoires liées à l'échantillonnage.

Ces rajustements ont un impact direct sur :

- L'erreur en fin de période et sa distribution par âge et genre à l'intérieur d'une même province ou territoire, de même que par province ou territoire, étant donné la variation du SDNR et sa distribution d'un recensement à l'autre;

- la cohérence des estimations de population pour une même cohorte de naissance. Prenons l'exemple de la cohorte homme+ des moins de 5 ans en 1981. En utilisant les données de recensement non rajustées pour le SDNR, on remarque que ce groupe est moins nombreux au Recensement de 2001 (groupe des 20 à 24 ans) qu'à celui de 1996 (groupe des 15 à 19 ans). Comme le Canada reçoit beaucoup d'immigrants à ces âges, on se serait attendu au contraire. Or, ce n'est qu'après le rajustement pour le SDNR que la taille de la cohorte augmente, comme attendu, entre 1996 et 2001.

Pour de plus amples informations sur les principales études de couverture, veuillez consulter le document suivant sur le site Internet de Statistique Canada : Rapport technique du recensement de 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021 sur la couverture.

Composantes

Les erreurs provenant des méthodes d'estimation et des sources de données autres que le recensement ont également une importance non négligeable.

A. Naissances et décès

La loi exigeant la tenue d'un registre de l'état civil, les estimations définitives des naissances et des décès répondent à des normes de qualité très élevées. Toutefois, puisque les données provisoires sont modélisées, elles diffèrent légèrement des données définitives.

B. Immigrants et résidents non permanents

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), de pair avec d'autres ministères, administre les fichiers propres à la mesure des nombres d'immigrants, des demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés ainsi que des titulaires de permis de travail, d'études et de séjour temporaire au Canada. L'immigration étant contrôlée par une loi, les données sur l'immigration permanente et temporaire sont recueillies à leur arrivée au Canada et après celle-ci. Ces données incluent seulement celles de l'immigration régulière et sont considérées de très bonne qualité.

Des différences peuvent exister quant à la province ou le territoire de destination : celui envisagé par l'immigrant au moment de l'arrivée peut différer de celui où il résidera de fait. Les estimations de résidents non permanents (RNP) sont plus sujettes à ces différences que les estimations sur les immigrants, notamment parce que la province ou le territoire de résidence de certains groupes de titulaires de permis est manquant, le nombre de membres de la famille vivant avec les titulaires de permis doit être modélisé et finalement, les sources de données sur les sorties des RNP du pays sont limitées.

C. Émigrants, émigrants de retour

Parmi les composantes démographiques qu'utilise le PED, les émigrants et les émigrants de retour sont les plus difficiles à estimer avec précision puisque le Canada n'a pas de système d'enregistrement à ses frontières. Alors que les immigrants et les résidents non permanents (RNP) sont bien documentés par le gouvernement fédéral, Statistique Canada a toujours eu recours à des techniques d'estimations indirectes pour estimer le nombre de personnes quittant le pays. Pour cette raison, les statistiques disponibles sur ces deux composantes ont toujours été d'une moins bonne précision que celles des autres composantes.

L'estimation des émigrants de long terme et des émigrants de long terme de retour provient d'informations tirées du fichier de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'estimation doit être rajustée afin de tenir compte des enfants non admissibles au programme et en dériver l'émigration et l'émigration de retour des adultes.

Ces rajustements et le délai d'obtention des données sont les deux principales sources d'erreur. Comme il n'existe pas d'information courante sur les émigrants de court terme et les émigrants de court terme de retour, les estimations sont basées sur l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et le recensement. Du côté des émigrants de court terme, les estimations pour la période intercensitaire sont établies à partir de l'ESoR et sont réparties selon les émigrants de long terme. Pour les émigrants de court terme de retour, les données sur la mobilité du dernier recensement sont soustraites aux estimations du nombre d'émigrants de long

terme de retour sur toute la dernière période intercensitaire. Certaines hypothèses doivent être admises afin de répartir les données par province et territoire et les données annuelles par trimestre et par région infraprovinciale et infraterritorial. On doit également faire des hypothèses pour établir la variation pour la période postcensitaire. Toute variation géographique peut entraîner une erreur dans l'estimation de ces composantes.

D. Migration interprovinciale et migration intraprovinciale

Les estimations provisoires de la migration interprovinciale et intraprovinciale sont établies à partir de fichiers de données de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Les fichiers de données de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) sont utilisés pour les enfants, alors que les données du FFT1 de l'année précédente sont utilisées pour les adultes puisque l'information pour l'année la plus récente n'est pas disponible au moment de la production des estimations provisoires.

Les estimations définitives sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives, en utilisant le FFT1 (sauf pour les régions infraprovinciales du Québec[1]). Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus.

E. Ventilation des composantes

La finesse de la ventilation des données accroît les risques d'erreur de sorte que la qualité de l'estimation des composantes devient plus douteuse avec le fractionnement par âge et genre. Il semble qu'en général, les erreurs initiales soient moindres en ce qui concerne la ventilation des nombres annuels de naissances, de décès et d'immigrants, qu'en ce qui a trait à celle des autres composantes (résidents non permanents, émigrants, émigrants de retour et migrants interprovinciaux et intraprovinciaux). Enfin, l'importance de l'erreur causée par la distinction selon l'âge et le genre peut varier selon la période, et l'erreur relative à certaines composantes peut avoir un effet plus prononcé sur certains groupes d'âge ou sur un genre donné.

Changement de géographie

Les limites des régions géographiques infraprovinciales peuvent changer d'un recensement à l'autre. Pour faciliter les études chronologiques, les estimations démographiques pour la période débutant en 2001 ont été établies, dans la présente publication, selon les limites définies par la Classification géographique type (CGT) 2021 pour les DR, les AR, les RMR ainsi que les RE.

Afin de préciser l'importance démographique des changements de limites géographiques, les effectifs de la population au Recensement de 2016 sont dans un premier temps converti vers la CGT 2021. Par la suite, on compare ces effectifs convertis aux effectifs de la population de 2016 selon la CGT 2016. Les chiffres présentés ici s'appliquent à la population dénombrée au Recensement de 2016 et ne tiennent pas compte du sous-dénombrement net du recensement.

Régions métropolitaines de recensement (RMR)

Avec l'adoption de la CGT 2021, six agglomérations de recensement sous la CGT 2016 sont devenues des régions métropolitaines de recensement : Frédéricton (N.-B.), Drummondville (Qué.), Red Deer (Alb.), Kamloops (C.-B.), Chilliwack (C.-B.) et Nanaimo (C.-B.). Parmi les 35 RMR de la CGT 2016, 11 ont subies des changements de frontières sous la CGT 2021.

Agglomérations de recensement (AR)

Avec le passage de la CGT 2016 à la CGT 2021, cinq nouvelles AR ont été créés : Saint-Agathe-des-Monts (Qué.), Amos (Qué.), Essa (Ont.), Trail (C.-B.) et Ladysmith (C.-B.). Les AR de Bay Roberts (T.-N.-L.) et Cold Lake (Alb.) ont été retirées parce que la population de leur noyau a chuté au-dessous de 10 000 habitants en 2021. Finalement, les AR de Arnprior (Ont.) et Carleton Place (Ont.) ont été absorbées par la RMR d'Ottawa-Gatineau (Ont.), alors que la AR de Leamington (Ont.) fait maintenant parti de la RMR de Windsor (Ont.).

1. Voir la sous-section K de la section sur la méthodologie.

Régions économiques (RE)

Aucun changement de frontière n'a été effectué pour les régions économiques entre la CGT 2016 et la CGT 2021.

Divisions de recensement (DR)

Aucun changement de frontière n'a été effectué pour les divisions de recensement entre la CGT 2016 et la CGT 2021.

Évaluation de la qualité

Afin d'évaluer la qualité de nos estimations, deux mesures d'évaluation sont utilisées : les erreurs de précocité et les erreurs en fin de période.

A. Erreurs de précocité

La qualité des estimations démographiques provisoires des composantes est évaluée à l'aide des erreurs de précocité. L'erreur de précocité correspond à la différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive d'une composante donnée divisée par la population totale de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que pour celles des composantes. L'erreur de précocité mesure l'incidence du compromis entre l'exactitude et l'actualité, en faveur de la seconde, sur la population estimée. L'erreur de précocité est calculée comme suit :

$$EP_{(t-1,t)} = \frac{\left(N^{provisoire}_{(t-1,t)} - N^{définitive}_{(t-1,t)}\right)}{P^{postcensitaire}_{(t-1)}} \text{ x } 1\,000$$

où :

$EP_{(t-1,t)}$ = erreur de précocité pour la période allant de t-1 à t;

$N^{provisoire}_{(t-1,t)}$ = estimation provisoire d'une composante de l'accroissement démographique;

$N^{définitive}_{(t-1,t)}$ = estimation définitive d'une composante de l'accroissement démographique;

$P^{postcensitaire}_{(t-1)}$ = estimation postcensitaire de la population de la région géographique en cause à la période t-1.

L'erreur de précocité d'une composante nous renseigne sur l'ampleur de l'erreur entre l'estimation provisoire et définitive de la population. L'analyse de l'erreur de précocité nous permet de procéder à des comparaisons utiles entre les composantes ainsi qu'entre les différents niveaux géographiques ayant des populations de tailles différentes. L'erreur de précocité peut être positive ou négative. Une erreur de précocité positive indique une estimation provisoire supérieure à l'estimation définitive, alors qu'une erreur de précocité négative indique l'inverse. À noter qu'en comparant à la population totale d'une région, les différences entre les estimations provisoires et définitives des composantes sont minimes. Il existe toutefois des écarts quant à l'incidence de ce type d'erreur entre les composantes et entre les régions géographiques.

Règle générale pour les estimations infraprovinciales, les soldes migratoires interprovincial et intraprovincial sont associés aux erreurs de précocité les plus importantes. Cet état des choses est dû à l'utilisation de sources de données différentes pour les estimations provisoires et définitives. Pour la plupart des années et des provinces et territoires, des erreurs de précocité plus faibles sont associées aux estimations de l'immigration, des naissances et des décès. Dans le cas des estimations de l'immigration, cette situation est attribuable à l'intégralité des sources de données et à l'accessibilité des données permettant de produire des estimations provisoires plus à jour. En ce qui a trait aux naissances et aux décès, les petites erreurs de précocité s'expliquent par l'utilisation de projections à court terme pour la production des estimations provisoires.

Dans l'hypothèse où la qualité des données de base demeure inchangée, les présentes estimations postcensitaires devraient présenter un niveau de fiabilité fort acceptable si l'on en juge par l'analyse des dernières erreurs de précocité observées.

B. Erreur en fin de période

L'erreur en fin de période permet de mesurer l'exactitude des estimations postcensitaires. Elle est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires, au jour du recensement, et la population dénombrée et corrigée du sous-dénombrement net du recensement (SDNR). Une erreur en fin de période positive signifie que les estimations démographiques postcensitaires ont surestimé la population.

L'erreur en fin de période provient de deux sources : les erreurs principalement dues à l'échantillonnage dans la mesure de la couverture du recensement et les erreurs relatives aux composantes de l'accroissement démographique pendant la période intercensitaire. Pour chaque période intercensitaire quinquennale, l'erreur en fin de période ne peut être calculée qu'au moment de la diffusion des données du recensement et des estimations du SDNR. Elle est calculée pour la population totale de chaque province et territoire ainsi que selon l'âge et le genre.

En ramenant cette différence à la population censitaire, on obtient un taux qui, à l'échelle du pays, est peu important (0,16 % en 2001, 0,12 % en 2006, 0,46 % en 2011, 0,33 % en 2016 et -0,11 % en 2021). À l'échelle des provinces et des territoires, de même qu'au niveau infraprovincial, les différences sont généralement plus élevées, cette différence étant due à la plus forte variabilité associée aux estimations de la migration interprovinciale et intraprovinciale. Cela étant dit, les estimations postcensitaires provinciales et territoriales diffèrent généralement de moins de 1 % des populations censitaires rajustées, sauf pour les territoires et à quelques exceptions près.

Au niveau des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), les estimations démographiques ont surestimé la population totale (0,1 %), alors qu'elles ont sous-estimé la population des régions économiques de -0,1 %.

Les estimations démographiques ont surestimé la population de 128 des 293 divisions de recensement (DR). Pour 123 des DR, la différence absolue entre les estimations démographiques et la population rajustée du recensement était de moins de 1 %. L'erreur en fin de période de 256 des DR, soit 87 % de l'ensemble des DR, se situait entre -3 % et +3 %.

Tableau 2
Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2021

	2001		2006		2011		2016		2021	
	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage	nombre	taux en pourcentage
Canada	**50 054**	**0,16**	**39 409**	**0,12**	**158 558**	**0,46**	**120 044**	**0,33**	**-41 269**	**-0,11**
Terre-Neuve-et-Labrador	11 376	2,18	-1 821	-0,36	-11 121	-2,12	1 097	0,21	-6 540	-1,24
Île-du-Prince-Édouard	1 479	1,08	-31	-0,02	2 096	1,46	2 906	1,99	2 564	1,59
Nouvelle-Écosse	9 020	0,97	-3 997	-0,43	5 075	0,54	7 395	0,79	-9 944	-1,00
Nouveau-Brunswick	4 584	0,61	2 673	0,36	1 432	0,19	-5 992	-0,79	-317	-0,04
Québec	-341	0,00	19 776	0,26	-23 207	-0,29	89 035	1,08	33 890	0,40
Ontario	11 548	0,10	24 532	0,19	121 217	0,92	68 329	0,49	-43 978	-0,30
Manitoba	-1 034	-0,09	-5 977	-0,51	21 464	1,74	5 358	0,41	-3 084	-0,22
Saskatchewan	16 013	1,60	-3 691	-0,37	-7 779	-0,73	12 492	1,10	12 402	1,06
Alberta	1 611	0,05	-50 869	-1,49	-3 345	-0,09	43 891	1,05	2 013	0,05
Colombie-Britannique	-4 385	-0,11	61 120	1,44	52 325	1,16	-104 201	-2,15	-29 372	-0,56
Yukon	-362	-1,20	-1 027	-3,19	103	0,29	-391	-1,02	150	0,35
Territoires du Nord-Ouest	496	1,22	-857	-1,99	758	1,74	-47	-0,11	1 146	2,57
Nunavut	49	0,17	-422	-1,37	-460	-1,35	172	0,47	-199	-0,50

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves et établissements partiellement dénombrés, le tout multiplié par 100.
Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et l'agglomération de recensement (AR), Canada, 11 mai 2021

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	**40 309**	**0,1**
Terre-Neuve-et-Labrador		
St. John's	-3 308	-1,5
Grand Falls-Windsor	-48	-0,3
Gander	-360	-2,6
Corner Brook	-128	-0,4
Île-du-Prince-Édouard		
Charlottetown	3 061	3,7
Summerside	-266	-1,4
Nouvelle-Écosse		
Halifax	1 196	0,2
Kentville	957	3,5
Truro	-523	-1,1
New Glasgow	-130	-0,4
Cape Breton	-2 989	-3,0
Nouveau-Brunswick		
Moncton	1 311	0,8
Saint John	-185	-0,1
Fredericton	2 751	2,5
Bathurst	-196	-0,6
Miramichi	48	0,2
Campbellton (partie du Nouveau-Brunswick)	-376	-3,1
Edmundston	-245	-1,1
Québec		
Campbellton (partie du Québec)	-72	-2,4
Matane	10	0,1
Rimouski	740	1,4
Rivière-du-Loup	-252	-0,8
Baie-Comeau	-18	-0,1
Saguenay	2 307	1,4
Alma	610	2,0
Dolbeau-Mistassini	82	0,5
Sept-Îles	326	1,2
Québec	-514	-0,1
Sainte-Marie	217	1,6
Saint-Georges	559	1,6
Thetford Mines	-80	-0,3
Sherbrooke	-1 512	-0,7
Cowansville	199	1,3
Victoriaville	99	0,2
Trois-Rivières	2 540	1,6
Shawinigan	1 106	2,2
Drummondville	1 109	1,1
Granby	863	0,9
Saint-Hyacinthe	27	0,0
Sorel-Tracy	441	1,0
Joliette	275	0,5
Montréal	20 604	0,5
Salaberry-de-Valleyfield	612	1,4
Sainte-Agathe-des-Monts	132	0,7
Lachute	-293	-2,1
Val-d'Or	319	0,9
Amos	23	0,1
Rouyn-Noranda	508	1,2
Hawkesbury (partie du Québec)	26	1,4
Ottawa - Gatineau (partie du Québec)	-3 847	-1,1

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et l'agglomération de recensement (AR), Canada, 11 mai 2021

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ontario		
Cornwall	-1 097	-1,7
Hawkesbury (partie de l'Ontario)	102	1,0
Ottawa - Gatineau (partie de l'Ontario)	-3 983	-0,3
Brockville	446	1,4
Pembroke	-1 244	-5,0
Petawawa	680	3,6
Kingston	-2 402	-1,3
Belleville - Quinte West	-1 595	-1,4
Cobourg	-1 072	-5,1
Port Hope	64	0,4
Peterborough	-571	-0,4
Kawartha Lakes	343	0,4
Centre Wellington	-181	-0,6
Oshawa	1 006	0,2
Ingersoll	-43	-0,3
Toronto	62 611	1,0
Hamilton	-5 007	-0,6
St. Catharines - Niagara	-8 726	-1,9
Kitchener - Cambridge - Waterloo	-4 330	-0,7
Brantford	-2 413	-1,5
Woodstock	-348	-0,7
Tillsonburg	-969	-5,2
Norfolk	1 178	1,7
Guelph	-3 313	-1,9
Stratford	-238	-0,7
London	-10 021	-1,8
Chatham-Kent	-539	-0,5
Windsor	-14 275	-3,2
Sarnia	-137	-0,1
Essa	421	1,8
Wasaga Beach	-937	-3,7
Owen Sound	409	1,2
Collingwood	-573	-2,2
Barrie	81	0,0
Orillia	-32	-0,1
Midland	256	0,9
North Bay	37	0,0
Grand Sudbury	-3 383	-1,9
Elliot Lake	-168	-1,4
Timmins	-332	-0,8
Sault Ste. Marie	109	0,1
Thunder Bay	-2 854	-2,2
Kenora	323	2,1
Manitoba		
Winnipeg	1 125	0,1
Winkler	1 162	3,5
Steinbach	-2 491	-13,6
Portage la Prairie	-372	-2,7
Brandon	367	0,7
Thompson	833	6,2
Saskatchewan		
Regina	6 691	2,6
Yorkton	-23	-0,1
Moose Jaw	-572	-1,6
Swift Current	30	0,2
Saskatoon	11 110	3,4
North Battleford	-132	-0,7
Prince Albert	-1 070	-2,3
Estevan	193	1,5

Tableau 3
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région métropolitaine de recensement (RMR) et l'agglomération de recensement (AR), Canada, 11 mai 2021

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Weyburn	-189	-1,5
Lloydminster (partie de la Saskatchewan)	1 010	5,8
Alberta		
Medicine Hat	436	0,6
Brooks	-902	-5,8
Lethbridge	1 334	1,0
Okotoks	-28	-0,1
High River	-620	-4,2
Calgary	12 825	0,8
Strathmore	-630	-4,3
Canmore	-942	-5,7
Red Deer	1 053	1,0
Sylvan Lake	-1 159	-6,8
Lacombe	-888	-6,4
Camrose	-647	-3,3
Edmonton	4 898	0,3
Lloydminster (partie de l'Alberta)	-137	-0,7
Grande Prairie	1 356	2,0
Wood Buffalo	-1 066	-1,4
Wetaskiwin	-121	-0,9
Colombie-Britannique		
Cranbrook	-197	-0,7
Nelson	149	0,8
Trail	134	0,9
Penticton	-1 717	-3,5
Kelowna	-4 185	-1,8
Vernon	-1 695	-2,4
Salmon Arm	-609	-3,0
Kamloops	-1 650	-1,4
Chilliwack	585	0,5
Abbotsford - Mission	942	0,5
Vancouver	-11 323	-0,4
Squamish	-1 207	-4,8
Victoria	-442	-0,1
Ladysmith	-66	-0,4
Duncan	-227	-0,5
Nanaimo	-2 109	-1,8
Parksville	-197	-0,6
Port Alberni	216	0,8
Courtenay	-470	-0,7
Campbell River	498	1,2
Powell River	-596	-3,2
Williams Lake	143	0,6
Quesnel	240	1,0
Prince Rupert	394	2,8
Terrace	622	3,0
Prince George	2 399	2,6
Dawson Creek	2 209	11,8
Fort St. John	-284	-0,9
Yukon		
Whitehorse	387	1,1
Territoires du Nord-Ouest		
Yellowknife	932	4,3

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves et établissements partiellement dénombrés, le tout multiplié par 100.
Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RE), 11 mai 2021

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Ensemble des régions économiques	**-41 269**	**-0,1**
Terre-Neuve-et-Labrador		
Avalon Peninsula	-4 152	-1,5
Côte-sud–Burin Peninsula	-385	-1,1
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	-363	-0,3
Notre Dame–Central Bonavista Bay	-1 640	-1,5
Île-du-Prince-Édouard		
Île-du-Prince-Édouard	2 564	1,6
Nouvelle-Écosse		
Cape Breton	-4 051	-3,0
Côte-nord	-2 934	-1,9
Annapolis Valley	-2 992	-2,3
Sud	-2 323	-2,0
Halifax	2 356	0,5
Nouveau-Brunswick		
Campbellton–Miramichi	-1 393	-0,9
Moncton–Richibucto	-164	-0,1
Saint John–St. Stephen	-589	-0,3
Fredericton–Oromocto	1 951	1,3
Edmundston–Woodstock	-122	-0,2
Québec		
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	679	0,7
Bas-Saint-Laurent	155	0,1
Capitale-Nationale	-1 860	-0,2
Chaudière-Appalaches	2 090	0,5
Estrie	-1 310	-0,4
Centre-du-Québec	3 013	1,2
Montérégie	4 889	0,3
Montréal	13 379	0,7
Laval	2 246	0,5
Lanaudière	2 487	0,5
Laurentides	3 544	0,6
Outaouais	-3 571	-0,9
Abitibi-Témiscamingue	376	0,3
Mauricie	3 062	1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 824	1,4
Côte-Nord	358	0,4
Nord-du-Québec	529	1,1
Ontario		
Ottawa	-15 384	-1,0
Kingston–Pembroke	-9 524	-1,9
Muskoka–Kawarthas	-7 666	-1,8
Toronto	52 822	0,8
Kitchener–Waterloo–Barrie	-14 888	-1,0
Hamilton–Niagara Peninsula	-6 464	-0,4
London	-11 255	-1,5
Windsor–Sarnia	-16 575	-2,4
Stratford–Bruce Peninsula	-1 943	-0,6
Nord-est	-8 371	-1,4
Nord-ouest	-4 730	-1,9
Manitoba		
Sud-est	-1 570	-1,2
Centre sud	1 527	2,2
Sud-ouest	-343	-0,3
Centre nord	1 925	3,6
Winnipeg	-2 232	-0,3
Interlake	-1 493	-1,5
Parklands	-494	-1,2
Nord	-404	-0,4

Tableau 4
Erreur en fin de période des estimations de la population selon la région économique (RE), 11 mai 2021

	Erreur en fin de période	
	nombre	pourcentage
Saskatchewan		
Regina–Moose Mountain	5 654	1,7
Swift Current–Moose Jaw	-1 311	-1,3
Saskatoon–Biggar	10 597	2,8
Yorkton–Melville	-2 456	-2,8
Prince Albert	-2 339	-1,1
Nord	2 257	6,0
Alberta		
Lethbridge–Medicine Hat	-3 504	-1,1
Camrose–Drumheller	-816	-0,4
Calgary	11 186	0,7
Banff–Jasper–Rocky Mountain House	-3 923	-4,2
Red Deer	1 250	0,6
Edmonton	2 166	0,1
Athabasca–Grande Prairie–Peace River	82	0,0
Wood Buffalo–Cold Lake	-4 428	-2,9
Colombie-Britannique		
Île de Vancouver et la côte	-6 653	-0,7
Lower Mainland–Sud-ouest	-15 384	-0,5
Thompson–Okanagan	-11 039	-1,8
Kootenay	-3 446	-2,1
Cariboo	2 379	1,4
Côte-nord	1 271	2,2
Nechako	579	1,4
Nord-est	2 921	4,2
Yukon		
Yukon	150	0,4
Territoires du Nord-Ouest		
Territoires du Nord-Ouest	1 146	2,6
Nunavut		
Nunavut	-199	-0,5

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves et établissements partiellement dénombrés, le tout multiplié par 100.
Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Tableau 5
Répartition des divisions de recensement (DR) selon l'erreur en fin de période, Canada, provinces et territoires, 11 mai 2021

	Erreur en fin de période							
	Erreur absolue en fin de période							
	Moins que 1,0 %	1,0 à 1,9 %	2,0 à 2,9 %	3,0 à 3,9 %	4 % et plus	Nombre total de divisions de recensement	Erreur absolue moyenne	Nombre de divisions de recensement ayant une erreur positive
	nombre						pourcentage	nombre
Canada	**123**	**85**	**48**	**14**	**23**	**293**	**1,7**	**128**
Terre-Neuve-et-Labrador	3	4	2	2	0	11	1,7	3
Île-du-Prince-Édouard	1	1	0	1	0	3	1,6	1
Nouvelle-Écosse	5	1	8	3	1	18	2,2	2
Nouveau-Brunswick	7	6	1	0	1	15	1,5	5
Québec	58	34	4	1	1	98	1,0	67
Ontario	18	14	12	3	2	49	1,6	9
Manitoba	8	4	5	0	6	23	2,7	10
Saskatchewan	2	9	5	1	1	18	2,1	7
Alberta	9	4	2	0	4	19	2,0	7
Colombie-Britannique	9	6	8	2	4	29	2,2	10
Yukon	1	0	0	0	0	1	0,4	1
Territoires du Nord-Ouest	1	2	0	0	3	6	3,6	4
Nunavut	1	0	1	1	0	3	1,9	2

Note : L'erreur en fin période est égale à la différence entre l'estimation postcensitaire de la population à la date du recensement et les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés). Le pourcentage est égal à l'erreur en fin de période, divisée par les comptes du recensement rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement et les réserves et établissements partiellement dénombrés, le tout multiplié par 100.
Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Méthodologie

Notes relatives à la méthodologie

La méthode itérative bidimensionnelle est aussi appelée « méthode Deming », « méthode d'ajustement proportionnel itératif » ou calage (voir Shryock, Siegel et coll., 1976 : 547-549).

Sauf mention contraire, le terme « provisoire » fait également référence à celui de « mise à jour ».

Le fichier des familles T1 (FFT1) est dérivé du fichier T1 de l'Agence du revenu du Canada (ARC) par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada.

Ce document décrit les concepts, les sources de données et les méthodes utilisés pour produire les estimations démographiques. Les estimations démographiques sont produites afin de mesurer les effectifs de population selon diverses caractéristiques et niveaux géographiques entre deux recensements. Les estimations démographiques sont les estimations officielles de la population au niveau national, provincial, territorial et infraprovincial.

Les estimations postcensitaires ont comme base le Recensement de 2021.

Estimations de la population

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (SDNR)[2] (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés (REPD)) et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDNR.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDNR et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDNR, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La mise à jour des estimations de la population entre les recensements nécessite l'utilisation de données tirées de dossiers administratifs ou d'enquêtes. La qualité des estimations de population dépend donc de l'accès à plusieurs fichiers de données administratives mis à la disposition de Statistique Canada par divers ministères canadiens et étrangers. Puisque certaines composantes ne sont disponibles que plusieurs mois après la date de référence, trois types d'estimations postcensitaires sont produits. Celles-ci peuvent être postcensitaires provisoires (PP), postcensitaires mises à jour (PR) ou postcensitaires définitives (PD). Le délai entre la date de référence et la disponibilité des estimations est de trois mois pour les provisoires et de deux à trois ans pour les définitives. Bien qu'elle nécessite une plus grande vigilance des utilisateurs, la production de trois séries successives d'estimations permet de concilier l'actualité et la qualité des estimations.

Calcul des estimations postcensitaires de la population

Les estimations de la population—provisoires, mises à jour et définitives— sont produites à partir de la méthode des composantes et ce, à la fois pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. La méthode des composantes consiste à ajouter ou à retrancher à l'effectif de la population du recensement le plus récent, rajusté pour le SDNR (c'est-à-dire le sous-dénombrement moins le surdénombrement), le nombre de naissances, de décès et les composantes migratoires internes et internationales.

2. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves et établissement partiellement dénombrés (REPD).

A. Estimation infraprovinciale

Estimations de la population au niveau des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des divisions de recensement

La méthode des composantes est utilisée pour produire des estimations à l'échelle des régions métropolitaines de recensement (RMR), des agglomérations de recensement (AR) et des divisions de recensement (DR) selon l'âge et le genre. Cette dernière est appliquée à chaque cohorte d'âge et genre de la population de départ.

Les équations de la méthode des composantes pour estimer la population par âge et genre des RMR, des AR et des DR sont les suivantes :

Pour l'âge 0 :

$$P^{0}_{(t+1)} = B_{(t,t+1)} - D^{-1}_{(t,t+1)} + I^{-1}_{(t,t+1)} - E^{-1}_{(t,t+1)} + RE^{-1}_{(t,t+1)} + \Delta NPR^{-1}_{(t,t+1)} + \Delta\text{Ninter}^{-1}_{(t,t+1)} + \Delta\text{Nintra}^{-1}_{(t,t+1)} + \text{Resid}^{-1}_{(t,t+1)}$$

De 1 à 99 ans :

$$P^{a+1}_{(t+1)} = P^{a}_{(t)} - D^{a}_{(t,t+1)} + I^{a}_{(t,t+1)} - E^{a}_{(t,t+1)} + RE^{a}_{(t,t+1)} + \Delta NPR^{a}_{(t,t+1)} + \Delta\text{Ninter}^{a}_{(t,t+1)} + \Delta\text{Nintra}^{a}_{(t,t+1)} + \text{Resid}^{a}_{(t,t+1)}$$

Pour le groupe d'âge 100 ans et plus :

$$P^{100+}_{(t+1)} = P^{99+}_{(t)} - D^{99+}_{(t,t+1)} + I^{99+}_{(t,t+1)} - E^{99+}_{(t,t+1)} + RE^{99+}_{(t,t+1)} + \Delta NPR^{99+}_{(t,t+1)} + \Delta\text{Ninter}^{99+}_{(t,t+1)} + \Delta\text{Nintra}^{99+}_{(t,t+1)} + \text{Resid}^{99+}_{(t,t+1)}$$

où, pour chaque région infraprovinciale :

$(t, t+1)$	=	intervalle entre les temps t et t+1;
a	=	âge;
$P_{(t+1)}$	=	estimation de la population au temps t+1;
$P_{(t)}$	=	population de départ au temps t (recensement rajusté pour le SDNR[3] ou estimation la plus récente);
B	=	nombre de naissances;
D	=	nombre de décès;
I	=	nombre d'immigrants;
E	=	nombre d'émigrants;
RE	=	nombre d'émigrants de retour;
ΔNPR	=	solde de résidents non permanents;
ΔNinter	=	solde de la migration interprovinciale;
ΔNintra	=	solde de la migration intraprovinciale;
Resid	=	écart résiduel (pour les estimations intercensitaires).

Dans le but de s'assurer de la concordance entre les estimations infraprovinciales et les estimations provinciales et territoriales par âge et genre, la méthode itérative bidimensionnelle est utilisée.

3. Dans ce cas, le rajustement pour le sous-dénombrement net du recensement inclut également le rajustement pour les réserves et établissement partiellement dénombrés (REPD).

Traitement particulier dans le cas des estimations postcensitaires du Québec

Les estimations postcensitaires de la population par âge et genre du Québec à l'échelle des RMR, des AR et des DR sont calculées selon les équations de la méthode des composantes présentées plus haut, mais certaines composantes sont directement tirées des estimations de l'*Institut de la statistique du Québec* (ISQ). Le traitement particulier propre à ces composantes est expliqué aux sections D et K.

Estimations de la population au niveau des régions économiques

La méthode d'estimation de la population utilisée pour les régions économiques (RE) est différente. Dans ce cas, la méthode d'agrégation des divisions de recensement (DR) est utilisée. Selon cette méthode, les RE sont d'abord définies à partir des DR selon les spécifications de la Classification géographique type (CGT) la plus récente. Dans le cas où la délimitation géographique des DR égale celle de la RE, aucun rajustement n'est requis; on procède à la sommation des estimations de chaque DR composant la RE.

Cependant, dans le cas où la délimitation géographique des DR n'égale pas celle de la RE, c'est-à-dire lorsqu'une DR se retrouve dans plus d'une RE, on répartit les composantes démographiques de cette DR proportionnellement à son poids démographique dans chacune des RE concernées. Ces proportions sont également nommées facteurs de conversion. Ces facteurs sont calculés à l'aide des comptes du plus récent recensement.

Il est alors possible d'allouer à chaque RE, les composantes démographiques (naissances, décès et composantes de la migration) initialement mesurées à l'échelle des DR. La méthode d'agrégation des DR selon le découpage géographique des RE permet ainsi d'estimer la population et les composantes de ces dernières.

En revanche, la méthode d'agrégation des DR ne permet pas d'estimer le nombre d'entrants et de sortants de la migration intraprovinciale. Cette méthode surestime ces deux composantes. En effet, le nombre d'entrants pour une DR donnée ayant comme origine une autre DR à l'intérieur d'une même RE ne devrait pas être comptabilisé puisque la migration a eu lieu à l'intérieur des frontières de cette même RE. Ce sont en fait de faux entrants. Il en est de même pour les sortants d'une DR ayant comme destination une autre DR à l'intérieur d'une RE. Ces derniers constituent de faux sortants. Cependant, le solde calculé à partir de la méthode d'agrégation des DR est cohérent puisque les faux entrants et faux sortants s'annulent. Ainsi, seul le solde de la migration intraprovinciale des RE peut être estimé avec exactitude par la méthode d'agrégation des DR. C'est par ailleurs pour cette raison que les entrants et les sortants de la migration intraprovinciale à l'échelle des RE ne sont pas disponibles.

Estimations de la population au niveau des subdivisions de recensement

La méthode d'estimation de la population utilisée pour les subdivisions de recensement (SDR) est également différente. Les estimations postcensitaires sont établies à partir des comptes du dernier recensement, rajustés pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés) et à partir de l'estimation de l'accroissement démographique survenu depuis ce recensement, tel que calculé à l'aide de données fiscales. Les estimations intercensitaires sont établies à partir des estimations postcensitaires et des comptes du recensement rajustés précédant et suivant l'année considérée.

Les estimations de population des SDR du Québec sont fournies par l'*Institut de la statistique du Québec* (ISQ). Les estimations de population des SDR de l'Alberta sont fournies par le *Bureau de la statistique et de l'information* (BSI) de l'Alberta en géographie courante commençant au 1er juillet 2016. Elles sont converties à la classification géographique type (CGT) appropriée à partir de relations géographiques fournies par le BSI. Cette différence géographique peut conduire à de faibles écarts entre les estimations de population par SDR diffusés par Statistique Canada pour l'Alberta et celles qui se trouve directement sur le site web du BSI. Les estimations de population par SDR pour l'Alberta avant le 1er juillet 2016 sont produites selon la méthode utilisée pour les provinces et territoires qui ne fournissent pas leurs propres estimations.

Les estimations de la population au niveau du territoire du Yukon sont produites par Statistique Canada alors que les estimations de la population pour les subdivisions de recensement sont fournies par le Bureau des statistiques du Yukon à partir du 1er juillet 2019. Les écarts des estimations de la population totale au niveau du territoire entre les deux sources sont dus aux différences entre les méthodes utilisées. Les estimations de la population pour les subdivisions de recensement des Territoire du Nord-Ouest sont fournies par le Bureau des statistiques des

Territoires du Nord-Ouest à partir du 1er juillet 2001. Les données des régions non organisées sont exclues, ce qui implique des écarts entre ces estimations de la population totale et celles produites par Statistique Canada pour des niveaux géographiques différents.

Afin d'assurer la cohérence entre les estimations de population des DR et SDR, les estimations des SDR produites par Statistique Canada sont rajustées par la méthode itérative bidimensionnelle.

B. Niveaux des estimations

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires et définitives réside dans l'actualité des composantes. Si toutes les composantes sont provisoires, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire provisoire (PP). Si toutes les composantes sont définitives, l'estimation de population est qualifiée de postcensitaire définitive (PD). Toute autre combinaison de niveaux est qualifiée de postcensitaire mise à jour (PR).

C. Population de base et composantes de l'accroissement démographique

Population de base

Les populations de base sont calculées selon les recensements quinquennaux. L'univers de la population du Recensement de 2021 comprend les groupes suivants :

- Les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus (résidents permanents), et (depuis 1991) les résidents non permanents. Les résidents non permanents sont des personnes qui ont demandé le statut de réfugié [demandeurs d'asile], ou des personnes ayant un permis de travail ou d'études et les membres de leur famille vivant avec elles[4]. Toutes ces personnes sont incluses dans la population, pourvu qu'elles aient un lieu habituel de résidence au Canada.
- La population totale comprend également certains citoyens canadiens et immigrants reçus (résidents permanents) vivant à l'extérieur du pays : les employés du gouvernement travaillant à l'extérieur du Canada, le personnel des ambassades en affectation dans d'autres pays, les membres des Forces armées canadiennes en poste à l'extérieur du Canada, et les membres d'équipage de navires marchands canadiens et leur famille. Ensemble, ils sont désignés comme des « personnes vivant à l'extérieur du Canada ».
- Les résidents étrangers sont exclus des données du recensement, notamment les résidents d'un autre pays en visite au Canada de façon temporaire, les représentants du gouvernement d'un autre pays en affectation au Canada et les membres des forces armées d'un autre pays en poste au Canada.

Les populations de départ sont rajustées selon les étapes suivantes :

- correction de la population pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR);
- ajout d'estimations indépendantes de la population des réserves et établissements partiellement dénombrées;
- intégration des modifications aux chiffres de population;
- au niveau provincial, la première estimation postcensitaire de la population est celle du 1er juillet de l'année de recensement. On procède à cette estimation par addition ou soustraction des composantes de l'accroissement démographique entre le jour du recensement et le 30 juin. Au niveau infraprovincial, l'estimation de la population au 1er juillet est obtenue en appliquant aux composantes annuelles de la croissance une fraction de l'année correspondant à la période comprise entre le jour du recensement et le 30 juin. Ces composantes sont corrigées en fonction des composantes provinciales et territoriales respectives.

Correction pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement (SDNR)

La correction pour le SDNR est une étape importante. Le SDNR correspond à l'écart entre le nombre de personnes qui auraient dû être recensées mais ne l'ont pas été (sous-dénombrement) et le nombre de personnes qui ont été recensées, mais n'auraient pas dû l'être ou ont été comptées plus d'une fois (surdénombrement).

4. L'univers du recensement comprend également les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de séjour temporaire (anciennement appelé permis ministériel) et les membres de leur famille vivant avec elles.

Pour estimer le sous-dénombrement net du recensement (SDNR) au niveau infraprovincial, on applique les taux provinciaux et territoriaux de SDNR par âge et par genre aux subdivisions de recensement (SDR), lesquelles sont agrégées afin d'établir les populations de base des régions infraprovinciales de niveaux supérieurs (régions métropolitaines de recensement (RMR), agglomérations de recensement (AR) et divisions de recensement (DR) de la province).

D. Naissances et décès

Les nombres de naissances et de décès à l'échelle des divisions de recensement (DR), des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) proviennent directement des statistiques de l'état civil du Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada. Bien que Statistique Canada gère le Système national de statistiques de l'état civil, ce sont les bureaux centraux de la statistique de l'état civil des provinces et des territoires qui sont chargés de recueillir et de traiter l'information tirée de ces dossiers administratifs. Aux termes des lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou de textes législatifs équivalents), l'enregistrement de toute naissance vivante et de tout décès est obligatoire, et chaque province et territoire fournit ces renseignements à Statistique Canada.

L'univers des statistiques de l'état civil correspond à celui du recensement. Ces univers comprennent les naissances et les décès de l'ensemble des Canadiens, des immigrants et des résidents non permanents (RNP) et excluent les résidents étrangers.

Les statistiques de l'état civil selon la province ou le territoire de résidence sont utilisées pour produire les estimations de naissances et décès définitives.

En l'absence de données des statistiques de l'état civil, le nombre de naissances est estimé à partir des quotients perspectifs de fécondité par âge de la mère. Le nombre de décès est estimé à partir des quotients perspectifs de mortalité par âge et genre. Ces méthodes sont utilisées pour le calcul des estimations provisoires à l'échelle provinciale et territoriale.

Niveaux des estimations

Les estimations de naissances et de décès seront qualifiées définitives lorsqu'elles sont directement issues des statistiques de l'état civil du Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Lorsque l'on ne dispose pas de données sur les naissances et les décès, on répartit les estimations provisoires provinciales ou territoriales selon la plus récente distribution infraprovinciale connue tirée des statistiques de l'état civil du Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada afin d'obtenir les estimations par région. Dans ce cas, les estimations de naissances et de décès seront qualifiées de provisoires. Ces estimations sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la concordance.

Traitement particulier dans le cas des estimations provisoires et mises à jour du Québec, de la Colombie-Britannique et du Yukon

Pour les composantes des naissances et des décès des régions infraprovinciales du Québec, les estimations par âge et sexe à la naissance de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sont utilisées comme distribution pour les estimations provisoires et mises à jour. La décision d'utiliser ces données est justifiée par leur disponibilité plus hâtive. Pour les estimations définitives, les naissances et décès des régions infraprovinciales du Québec sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par le Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada.

Il existe aussi une particularité quant aux totaux provinciaux et territoriaux à partir desquels les estimations infraprovinciales des décès et des naissances sont rajustées. Le Québec, la Colombie-Britannique et le Yukon fournissent leurs plus récentes estimations de naissances et de décès à l'échelle provinciale ou territoriale. Elles sont utilisées pour les estimations provisoires et mises à jour. Pour les estimations définitives, les naissances et décès de ces provinces sont tirés des statistiques de l'état civil compilées par le Centre de données sur la santé de la population de Statistique Canada.

E. Immigrants

Un immigrant désigne une personne qui est un résident permanent ou un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien ne sont pas des immigrantes et sont plutôt incluses dans la composante de l'émigration de retour.

Pour le Programme des estimations de Statistique Canada, les termes « immigrant », « immigrant reçu » et « résident permanent » font référence au même concept.

À l'instar des estimations sur les naissances et les décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est également réglementée. Au Canada, l'immigration est réglementée depuis 2002, par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Celle-ci remplace la Loi sur l'immigration, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) recueille et traite les dossiers administratifs des résidents permanents. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en octobre 2015, les données étaient tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information permet d'estimer le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident permanent à une date donnée.

L'estimation du nombre d'immigrants s'effectue principalement à partir de la date de l'octroi de la résidence permanente ou du droit d'établissement de la personne au Canada.

Afin de déterminer les distributions infraprovinciales où s'établissent les immigrants, l'information de leur code postal provenant du « fichier d'adresses de correspondance » d'IRCC est utilisée pour les estimations des périodes 2011-2012 et subséquentes[5]. Si cette information est manquante, leur municipalité de résidence envisagée est alors utilisée. Finalement, les distributions infraprovinciales sont appliquées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Les estimations des immigrants sont provisoires la première année et définitives l'année suivante. Comme les estimations infraprovinciales des immigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

F. Solde des résidents non permanents

Un résident non permanent désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés).

Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (ou résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes.

Pour le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes « résident non permanent » et « immigrant temporaire » font référence au même concept.

À l'instar des naissances et des décès, la collecte des statistiques d'immigration au Canada est réglementée. Au Canada, les résidents temporaires et les demandeurs d'asile sont réglementés depuis 2002, par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Celle-ci remplace la Loi sur l'immigration, adoptée en 1976 et modifiée plus d'une trentaine de fois par la suite. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), de pair avec d'autres ministères, recueillent et traitent les dossiers administratifs des demandeurs d'asile. IRCC recueille et traite également les dossiers administratifs des titulaires de permis de travail, d'études et de séjour temporaire au Canada. Il transmet par la suite de l'information à Statistique Canada tirée des fichiers du Système

5. Les estimations pour les périodes antérieures à 2011-2012 de la série d'estimations basée sur la Classification géographique type 2021, ont été calculées en utilisant l'information de la municipalité d'intention de résidence des immigrants.

mondial de gestion des cas (SMGC) (jusqu'en octobre 2015, les données sont tirées des fichiers du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL)). Cette information sert de base pour obtenir le nombre et les caractéristiques des personnes auxquelles le gouvernement fédéral accorde le statut de résident temporaire ou qui sont des demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés. Ensuite, Statistique Canada applique différents ajustements méthodologiques, notamment tirés de l'appariement entre les recensements et les données d'IRCC, ce qui permet d'obtenir les estimations du nombre de résidents non permanents (RNP).

On estime le nombre de personnes présentes dans le système administratif d'IRCC à une date déterminée par la période à l'étude. On estime tout d'abord les nombres de RNP en fin de période duquel on retranche les nombres de RNP en début de période. Ces estimations sont ensuite utilisées pour calculer le solde des RNP qui est par la suite utilisé dans le calcul des estimations de population.

Tous les résidents non permanents qui ont été admis à une date antérieure à la date de référence sont inclus dans l'estimation. Dans le cas des demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés, ils sont comptés comme RNP à partir de la date de leur demande de statut de réfugié au Canada.

Une personne sera exclue de l'estimation des résidents non permanents si son permis vient à échéance avant la date de référence, si elle obtient le statut de résident permanent (en quel cas elle sort de la population des RNP pour être comptabilisée parmi les immigrants) ou si elle est déportée. Un titulaire de permis en processus de renouvellement du permis est inclus. Les mêmes conditions s'appliquent aux demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés. Aussi, comme une demande d'asile ne comprend pas de date de fin, la personne est considérée au pays jusqu'à un maximum de dix ans.

La méthode d'estimation des RNP a été modifiée en 2024. Cet ajustement concerne uniquement les demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés. L'information du code postal provenant du « fichier d'adresses de correspondance » d'IRCC est utilisée afin de déterminer la province ou le territoire de résidence à une date de référence. Si cette information est manquante, la province ou le territoire où la demande d'asile a été déposée est utilisé

Afin de déterminer les distributions infraprovinciales où s'établissent les résidents non permanents, l'information de leur code postal provenant du « fichier d'adresses de correspondances » d'IRCC est utilisée pour les estimations des périodes 2011-2012 et subséquentes[6]. Si cette information est manquante, leur municipalité de résidence envisagée est alors utilisée. Finalement, les distributions infraprovinciales sont appliquées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires, mises à jour et définitives réside dans l'actualité de la source qui sert à estimer cette composante. Les estimations des RNP sont provisoires la première année et mises à jour l'année suivante. Elles sont finalisées deux à quatre ans après l'année de référence au moment où toutes les autres composantes sont également définitives. Comme les estimations infraprovinciales des soldes de RNP sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

G. Émigrants

Un émigrant est un citoyen canadien ou immigrant ayant quitté le Canada pour établir sa résidence de long ou de court terme dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. Les émigrants de court terme faisaient auparavant partie du solde de l'émigration temporaire. Seules les estimations du nombre d'émigrants, qui combinent les émigrants de court terme et de long terme, sont publiées.

À la différence de ce qui se fait pour l'immigration, il n'y a pas d'obligation légale au Canada d'enregistrer les émigrants. Par conséquent, les estimations provinciales/territoriales du nombre d'émigrants et de leurs caractéristiques reposent sur des sources secondaires telles que le programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), le fichier T1 sur les familles (FFT1), les statistiques d'immigration des États-Unis et l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR).

6. Les estimations démographiques des séries précédentes, qui n'étaient pas basées sur la Classification géographique type (CGT) 2021, étaient modélisées selon la répartition du plus récent recensement (ou de l'ENM).

La répartition d'émigrants de long terme à l'échelle infraprovinciale est obtenue en comparant les adresses fournies dans les déclarations de revenus des particuliers au cours de deux années fiscales consécutives, en utilisant le FFT1. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et genre selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence. Les émigrants de court terme suivent la même répartition que les émigrants de long terme.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales d'émigrants sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

H. Solde de l'émigration temporaire

Pour les estimations démographiques de 1991 à juin 2016, le solde de l'émigration temporaire représente la variation du nombre d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire comprend les citoyens canadiens et les immigrants vivant temporairement à l'étranger qui n'ont pas conservé de lieu de résidence habituel au Canada. À partir de juillet 2016, le solde de l'émigration temporaire est réparti entre les émigrants et les émigrants de retour. En raison de ce changement, le solde de l'émigration temporaire n'est plus calculé à partir de juillet 2016.

À l'échelle infraprovinciale, les estimations du solde provincial et territorial de l'émigration temporaire par âge et genre sont distribuées selon la répartition infraprovinciale des émigrants. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

Les estimations infraprovinciales du solde de l'émigration temporaire sont définitives.

I. Émigrants de retour

Un émigrant de retour est un citoyen canadien ou immigrant ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays. Selon une méthode analogue à celle des émigrants, les émigrants de court terme de retour faisaient auparavant partie du solde de l'émigration temporaire. Seules les estimations du nombre d'émigrants de retour, qui combinent les émigrants de court terme et de long terme de retour, sont publiées.

Les estimations provinciales et territoriales du nombre d'émigrants de retour et de leurs caractéristiques reposent sur des sources secondaires telles que le programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), le fichier T1 sur les familles (FFT1), le recensement et les estimations du Centre de démographie.

La répartition d'émigrants de long terme de retour à l'échelle infraprovinciale est obtenue en comparant les adresses fournies dans les déclarations de revenus des particuliers au cours de deux années fiscales consécutives, en utilisant le FFT1. Les estimations étant seulement disponibles par grand groupe d'âge (0-17, 18-24, 25-44, 45-64, 65 +), elles sont éclatées par âge et genre selon la distribution provinciale ou territoriale. Elles sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence. Les émigrants de court terme de retour suivent la même distribution que les émigrants de court terme.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante. Comme les estimations infraprovinciales du nombre d'émigrants de retour sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

J. Migration interprovinciale

La migration interprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration interprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du FFT1.

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives, en utilisant le FFT1. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus.

Les composantes de la migration interprovinciale tirées du FFT1 pour chaque région infraprovinciale sont produites par grand groupe d'âge et genre. Elles sont ensuite réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (pour 2011). De 2011-2012 à 2020-2021, les distributions tirées de l'ENM et du recensement ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. À partir de 2021-2022, la distribution annuelle par âge et genre est basée uniquement sur le FFT1.

Les estimations infraprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle afin d'en assurer la cohérence.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante.

Les déclarations de revenus n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires, la méthode d'estimation de la migration interprovinciale provisoire est différente. À l'échelle des régions infraprovinciale, les dossiers administratifs de l'ACE sont utilisés pour déduire la migration provisoire des enfants (0 à 17 ans), alors que la migration provisoire des adultes est dérivée en utilisant les taux de l'année précédente, calculés à partir de données définitives.

Comme les estimations infraprovinciales du nombre de migrants interprovinciaux sont rajustées aux estimations provinciales et territoriales, le niveau des estimations à l'échelle infraprovinciale concordera.

K. Migration intraprovinciale

La migration intraprovinciale correspond à l'ensemble des déplacements d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou territoire qui entraînent un changement du lieu habituel de résidence. Comme pour l'émigration et la migration interprovinciale, il n'existe aucune disposition légale relative à l'enregistrement de la migration intraprovinciale au Canada. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du FFT1.

Les estimations définitives de la migration intraprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives, en utilisant le FFT1. La migration des personnes à charge du déclarant doit toutefois être imputée. Un ajustement supplémentaire est également nécessaire afin de rajuster les estimations pour tenir compte des migrants qui ne remplissent pas de déclarations de revenus.

Les composantes de la migration intraprovinciale tirées du FFT1 pour chaque région infraprovinciale sont produites par grand groupe d'âge et genre. Elles sont ensuite réparties par âge selon les distributions tirées de la question sur le lieu de résidence un an auparavant du plus récent recensement ou de l'ENM (pour 2011). De 2011-2012 à 2020-2021, les distributions tirées de l'ENM et du recensement ont été modélisées afin de minimiser l'impact des valeurs aberrantes présentes dans certaines régions infraprovinciales, surtout pour les géographies de plus petite taille. À partir de 2021-2022, la distribution annuelle par âge et genre est basée uniquement sur le FFT1.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations provisoires et définitives réside dans l'actualité des sources qui servent à estimer cette composante.

Les déclarations de revenus n'étant pas disponibles au moment de la préparation des estimations provisoires, la méthode d'estimation de la migration intraprovinciale provisoire est différente. À l'échelle des régions infraprovinciale, les dossiers administratifs de l'ACE sont utilisés pour déduire la migration provisoire des enfants (0 à 17 ans), alors que la migration provisoire des adultes est dérivée en utilisant les taux de l'année précédente, calculés à partir de données définitives.

Traitement particulier dans le cas des estimations du Québec

Pour la composante de la migration intraprovinciale des régions infraprovinciales du Québec, les données de l'ISQ sont utilisées pour les estimations provisoires, mises à jour et définitives. Ces estimations proviennent des données tirées du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). La décision d'utiliser les données de l'ISQ est justifiée par une plus grande complétude de la source de données provinciales et par sa disponibilité plus hâtive.

L. Estimations intercensitaires de la population

Après chaque recensement, on produit des estimations intercensitaires (c'est-à-dire des estimations de population pour des dates de référence comprises entre deux recensements). Ces estimations permettent d'assurer une cohérence entre les estimations postcensitaires antérieures et les nouveaux comptes du recensement.

La production d'estimations intercensitaires comporte trois étapes principales :

- La concordance des limites géographiques entre les deux recensements;
- le calcul de l'erreur en fin de période;
- la répartition linéaire de l'erreur en fin de période (écart résiduel).

Pour assurer la concordance géographique, il faut tout d'abord convertir les populations de départ ainsi que les composantes de l'accroissement démographique selon les frontières géographiques en vigueur au moment du recensement le plus récent. Pour les régions dont la délimitation géographique a été modifiée entre deux recensements (tel que mesuré selon la CGT), on applique des facteurs de conversion historique établis d'après les transferts de population à l'échelle des subdivisions de recensement au cours de la plus récente période intercensitaire. Généralement, les corrections apportées aux DR, RMR, AR et RE sont mineures. (voir la section « Qualité des données démographiques »).

L'erreur en fin de période est définie comme la différence entre les estimations postcensitaires de la population, au jour du recensement, et la population dénombrée lors de ce recensement rajustée pour le SDNR[7]. Cette erreur est répartie uniformément au cours de la période intercensitaire selon le nombre de jours pour chacun des mois. Les estimations intercensitaires selon l'âge et le genre sont rajustées de la même façon, c'est-à-dire en répartissant uniformément l'erreur en fin de période entre les diverses cohortes d'âge et genre. Comme pour les estimations postcensitaires, les estimations infraprovinciales intercensitaires selon l'âge et le genre sont rajustées afin d'assurer la concordance avec les estimations provinciales et territoriales à l'aide de la méthode itérative bidimensionnelle.

7. L'univers du recensement comprend également les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis de séjour temporaire (anciennement appelé permis ministériel) et les membres de leur famille vivant avec elles

Appendice A : Lexique

Accroissement démographique ou accroissement total

Variation de l'effectif d'une population entre deux dates. On peut également l'obtenir en faisant la somme de l'**accroissement naturel**, du **solde de la migration totale** et, s'il y a lieu, soustraire l'**écart résiduel**. Il peut être positif ou négatif.

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une **population** entre deux dates résultant de la différence entre le nombre des naissances et celui des décès.

Âge

Âge au 1er juillet.

Âge médian

L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

Âge moyen

L'âge moyen d'une population est la moyenne des âges de ses membres.

Agglomération de recensement (AR)

Une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Le noyau d'une AR doit compter au moins 10 000 habitants selon les données du Programme du Recensement de la population précédent. Pour être incluses dans une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs (déplacement domicile-lieu de travail) établi d'après les données du Programme du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme lors du prochain recensement. Toutes les régions à l'intérieur des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR a un noyau comptant au moins 50 000 habitants d'après les données du recensement précédent sur la population, elle est subdivisée en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000.

Année

À moins d'indication contraire, le terme « année » désigne la période qui s'étend du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

Coefficient de Sprague

Série de facteurs qui, multipliés à des effectifs distribués par groupes d'âges multiples, permettent d'obtenir une distribution des mêmes effectifs selon l'année d'âge.

Cohorte

Ensemble des personnes touchées par un phénomène démographique particulier pour une année donnée. La cohorte, dans le cas des naissances, porte le nom de génération.

Composantes de l'accroissement démographique

Ensemble des événements démographiques (naissances, décès et migrations) qui influent sur la taille ou sur la composition selon l'âge et le genre de la population.

Couverture du recensement

Sous-dénombrement : Nombre de personnes qui étaient visées par le recensement mais qui n'ont pas été recensées.

Surdénombrement : Nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois.

Sous-dénombrement net du recensement : Différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement.

Division de recensement (DR)

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

Les divisions de recensement ont été établies en vertu de lois provinciales afin de faciliter la planification régionale et la prestation de services qui peuvent être fournis avec plus d'efficacité à une plus grande échelle que la municipalité. Les lois provinciales ou territoriales de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ne prévoient pas la création de ces régions géographiques administratives. C'est pourquoi les divisions de recensement ont été établies par Statistique Canada, en collaboration avec ces provinces et territoires, pour la diffusion des données statistiques. Au Yukon, la division de recensement correspond à l'ensemble du territoire.

Écart résiduel

Différence entre l'**accroissement démographique** calculé à partir des **estimations intercensitaires** de la **population** entre deux dates et celui obtenu par la **somme des composantes** pour la même période. Cet écart résulte de la répartition de l'**erreur en fin de période** (selon le nombre de jours) sur les années de la période quinquennale concernée.

Émigrant

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le Canada pour s'établir dans un autre pays, ce qui signifie un changement du lieu de résidence habituel. L'émigration peut être de long terme ou de court terme.

Émigrant de court terme

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le pays pour établir une résidence de court terme dans un autre pays.

Émigrant de court terme de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** reçu ayant préalablement émigré du Canada sur un horizon de court terme et qui revient s'établir au pays.

Émigrant de long terme

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant quitté le pays pour établir une résidence de long terme dans un autre pays.

Émigrant de long terme de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada sur un horizon de long terme et qui revient s'établir au pays.

Émigrant de retour

Citoyen canadien ou **immigrant** ayant préalablement émigré du Canada et qui revient s'établir au pays. L'émigration de retour peut être de long terme ou de court terme.

Erreur absolue moyenne en fin de période

Moyenne des valeurs absolues des écarts relatifs entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du **recensement rajusté pour le sous-dénombrement net**.

Erreur de précocité

Différence entre l'estimation provisoire et l'estimation définitive divisée par l'estimation définitive de la région géographique en cause. L'erreur de précocité peut se calculer tant pour les estimations de la population que celles des composantes de l'accroissement démographique.

Erreur en fin de période

Différence entre l'**estimation postcensitaire** à la date du recensement et le résultat du recensement rajusté pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés).

Estimation de la population

Postcensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les résultats du dernier recensement disponible rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés) et l'estimation de l'**accroissement démographique** survenu depuis la date de ce dernier recensement. Cette estimation peut être provisoire, mise à jour ou définitive.

Intercensitaire : Estimation de l'effectif de la population obtenue en utilisant les **estimations postcensitaires** et les résultats rajustés pour le **sous-dénombrement net du recensement** (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrés) des deux recensements encadrant l'année considérée.

Femmes+

La catégorie de genre « femmes+ » comprend les femmes (et/ou les filles), de même que certaines personnes non binaires.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période données. La génération 2006 désigne l'ensemble des personnes nées en 2006.

Genre

Genre réfère à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme).

Le genre comprend les concepts suivants :

- l'identité de genre correspond au genre qu'une personne ressent intimement et individuellement;
- l'expression de genre désigne la manière dont une personne présente son genre à travers son langage corporel, des choix esthétiques ou des accessoires (p. ex. vêtements, coiffure et maquillage) qui peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier, et ce, sans égard à son identité de genre.

Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et de la mention qui figure sur ses pièces d'identité ou documents juridiques actuels tels que son certificat de naissance, son passeport ou son permis de conduire. Le genre d'une personne peut changer au fil du temps.

Certaines personnes peuvent ne pas s'identifier à un genre en particulier.

Hommes+

La catégorie de genre « hommes+ » comprend les hommes (et/ou les garçons), de même que certaines personnes non binaires.

Immigrant

Un **immigrant** désigne une personne qui est un résident permanent ou un immigrant reçu. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les personnes nées à l'étranger d'un parent canadien ne sont pas des immigrantes et sont plutôt incluses dans la composante de l'émigration de retour.

Pour le Programme des estimations démographiques de Statistique Canada, les termes « **immigrant** », « immigrant reçu » et « résident permanent » font référence au même concept.

Migration internationale

La migration internationale représente l'ensemble des déplacements de la population entre le Canada et l'étranger, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. On distingue à cet égard les **immigrants**, les **émigrants**, les **émigrants de retour** ainsi que le **solde des résidents non permanents**.

Migration interne

La migration interne représente l'ensemble des déplacements des personnes entre des unités géographiques situées à l'intérieur du Canada, accompagnés d'un changement du lieu habituel de résidence. La migration interne comprend les déplacements d'une province à une autre ou d'un territoire à un autre (**migration interprovinciale**) et les déplacements d'une plus petite unité géographique à une autre (**migration intraprovinciale**).

Migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une province ou d'un territoire vers un autre, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa province ou territoire d'origine et un **entrant** pour sa province ou territoire de destination.

Migration intraprovinciale

La migration intraprovinciale représente l'ensemble des déplacements des personnes d'une région vers une autre à l'intérieur de la même province ou territoire, accompagnés d'un changement de lieu habituel de résidence. Un individu qui effectue un tel déplacement sera un **sortant** pour sa région d'origine et un **entrant** pour sa région de destination.

Population

La population estimée répond à la même définition que celle du recensement. Il s'agit donc du nombre de Canadiens qui ont leur lieu habituel de résidence dans la région considérée, sans égard au lieu où ils se trouvaient le jour du recensement. Sont également comptés les Canadiens séjournant dans un logement de la région en cause le jour du recensement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada, de même que ceux qui sont considérés comme des **résidents non permanents**.

Rapport de dépendance démographique

La somme des populations âgées entre **0 à 14** ans et de **65 ans et plus** que l'on rapporte sur la population âgée entre **15 à 64 ans**.

Rapport de masculinité

Rapport du nombre d'hommes+ au nombre de femmes+. On exprime généralement ce rapport comme un indice, où le nombre de femmes+ sert de base 100.

Région économique (RE)

Une région économique est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Au Québec, les régions économiques sont désignées en vertu d'une loi (elles ont pour nom « régions administratives »). Dans toutes les autres provinces ou territoires, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province ou le territoire en question. L'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires forment chacun une région économique. En Ontario, il existe une exception où les limites de l'une des régions économiques ne correspondent pas à celles de la **division de recensement** (la **division de recensement** de Halton est fractionnée entre la RE de Hamilton–Niagara Peninsula et la RE de Toronto).

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants qui sont compris à l'intérieur des RMR sont appelés banlieue, tandis que toutes les régions des RMR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

La RMR d'Ottawa-Gatineau (Ontario-Québec) s'étend au-delà d'une frontière provinciale. Lorsque le niveau géographique sélectionné est l'ensemble du Canada, les totaux obtenus englobent le territoire de la RMR qui s'étend des deux côtés de la frontière provinciale. Si le niveau géographique choisi est une province, les totaux n'englobent que la partie de la RMR située dans cette province.

Réserves et établissements partiellement dénombrés

Réserves et établissements pour lesquels le dénombrement des logements n'a pas été autorisé ou n'a pas pu être complété pour diverses raisons, y compris les évacuations en raison des feux de forêt ou les restrictions d'accès liées à la pandémie de COVID-19.

Résidents non permanents

Un **résident non permanent** désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés).

Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus (ou résidents permanents) ou résidents non permanents eux-mêmes.

Pour le Centre de démographie, les termes « résident non permanent » et « immigrant temporaire » font référence au même concept.

Sexe à la naissance

Le sexe à la naissance réfère au sexe assigné à la naissance. Le sexe à la naissance d'une personne est habituellement assigné en fonction de son système reproducteur et d'autres caractéristiques physiques.

Le sexe à la naissance peut également être compris comme étant le sexe enregistré à la naissance (p. ex. ce qui est enregistré sur le certificat de naissance).

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est obtenu selon la formule suivante : **Immigrants + Solde des résidents non permanents – Solde de l'émigration**.

Solde de la migration interne

Somme des **soldes de la migration intraprovinciale** et de la **migration interprovinciale**.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une province ou un territoire donné.

Solde de la migration intraprovinciale

Le solde de la migration intraprovinciale représente la différence entre les **entrants** et les **sortants** pour une région infraprovinciale donnée. Cette région peut se définir comme étant une **division de recensement**, une **région économique** ou une **région métropolitaine de recensement**.

Solde de la migration totale

Somme des soldes de la **migration internationale** et de la **migration interne**.

Solde de l'émigration

Le solde de l'émigration est obtenu selon la formule suivante : **Émigrants - Émigrants de retour**. Pour les estimations de 1991 à juin 2016, le solde de l'émigration est obtenu selon la formule suivante : **(Émigrants + Solde de l'émigration temporaire) - Émigrants de retour**.

Solde de l'émigration temporaire

Pour les estimations démographiques de 1991 à juin 2016, le solde de l'émigration temporaire représente la variation des effectifs d'émigrants temporaires entre deux dates. L'émigration temporaire concerne les citoyens canadiens ou **immigrants** vivant temporairement à l'étranger et ne possédant plus de lieu habituel de résidence au Canada. Depuis juillet 2016, le solde de l'émigration temporaire est réparti dans les composantes des émigrants et des émigrants de retour.

Solde des résidents non permanents

Le solde des résidents non permanents représente la variation du nombre de **résidents non permanents** entre deux dates.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil couvrent l'ensemble des événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces) pour lesquels il existe une obligation légale d'aviser le Bureau du registraire de la province ou du territoire.

Taux

Rapport du nombre d'événements de l'année (t, t+1) à la moyenne des populations de début et de fin de période. À cet égard, on retrouve les taux de natalité, de mortalité, d'immigration etc. Ces taux sont généralement exprimés en pour 1 000 de population.

Taux d'accroissement démographique ou d'accroissement total : Rapport de l'accroissement de la **population** entre l'année t et t+1 à la **population** moyenne de ces deux années. Ce taux est généralement exprimé en pour 1 000.

Taux de sous-dénombrement de la population : Rapport du nombre estimé de personnes qui n'ont pas été recensées (mais qui étaient visées par le recensement) à celui de l'ensemble des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de surdénombrement de la population : Rapport du nombre de personnes qui n'auraient pas dû être recensées ou qui l'ont été plus d'une fois au nombre total des personnes visées par le recensement. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de sous-dénombrement net de la population : Différence entre le **taux de sous-dénombrement** et le **taux de surdénombrement**.

Vieillissement démographique

Accroissement de la **proportion des personnes âgées** au sein d'une population.

Appendice B : Notes explicatives pour les tableaux

Estimations annuelles de la population au 1er juillet, perspective infraprovinciale

Population

Les estimations de population au 1er juillet sont intercensitaires définitives jusqu'en 2020, postcensitaires définitives pour 2021, postcensitaires mises à jour pour 2022 et 2023, et postcensitaires provisoires pour 2024.

Estimations annuelles des composantes démographiques

Naissances

Les nombres de naissances sont définitifs jusqu'en 2020-2021, mis à jour pour 2021-2022 et 2022-2023, et provisoires pour 2023-2024.

Décès

Les nombres de décès sont définitifs jusqu'en 2020-2021, mis à jour pour 2021-2022 et 2022-2023, et provisoires pour 2023-2024.

Immigrants

Les nombres d'immigrants sont définitifs jusqu'en 2022-2023 et provisoires pour 2023-2024.

Émigrants

Les nombres d'émigrants sont définitifs jusqu'en 2021-2022, mis à jour pour 2022-2023 et provisoires pour 2023-2024.

Émigrants de retour

Les nombres d'émigrants de retour sont définitifs jusqu'en 2021-2022, mis à jour pour 2022-2023 et provisoires pour 2023-2024.

Solde de l'émigration temporaire

Le solde de l'émigration temporaire est définitif jusqu'en 2015-2016.

Solde de résidents non permanents

Le solde de résidents non permanents est définitif jusqu'en 2020-2021, mis à jour pour 2021-2022 et 2022-2023, et provisoire pour 2023-2024.

Entrants interprovinciaux

Les nombres d'entrants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2022-2023 et provisoires pour 2023-2024.

Sortants interprovinciaux

Les nombres de sortants interprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2022-2023 et provisoires pour 2023-2024.

Entrants intraprovinciaux

Les nombres d'entrants intraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2022-2023 et provisoires pour 2023-2024.

Sortants intraprovinciaux

Les nombres de sortants intraprovinciaux sont définitifs jusqu'en 2022-2023 et provisoires pour 2023-2024.

Estimations annuelles de la population et des facteurs de l'accroissement démographique

Accroissement naturel

L'accroissement naturel est définitif jusqu'en 2020-2021, mis à jour pour 2021-2022 et 2022-2023, et provisoire pour 2023-2024.

Solde de la migration internationale

Le solde de la migration internationale est définitif jusqu'en 2020-2021, mis à jour pour 2021-2022 et 2022-2023, et provisoire pour 2023-2024.

Solde de la migration interprovinciale

Le solde de la migration interprovinciale est définitif jusqu'en 2022-2023 et provisoire pour 2023-2024.

Solde de la migration intraprovinciale

Le solde de la migration intraprovinciale est définitif jusqu'en 2022-2023 et provisoire pour 2023-2024.

Solde de la migration totale

Le solde de la migration totale est définitif jusqu'en 2020-2021, mis à jour pour 2021-2022 et 2022-2023, et provisoire pour 2023-2024.

Accroissement total

L'accroissement total est définitif jusqu'en 2020-2021, mis à jour pour 2021-2022 et 2022-2023, et provisoire pour 2023-2024.

Tableau B.1
Sommaire des niveaux

	2020 et avant	2021	2022 et 2023	2024
Population	ID	PD	PR	PP

ID Intercensitaire définitive
PD Postcensitaire définitive
PR Postcensitaire mise à jour
PP Postcensitaire provisoire
Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Tableau B.2
Sommaire des niveaux

	2015-2016 et avant	2016-2017 à 2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Accroissement naturel					
Naissances	D	D	R	R	P
Décès	D	D	R	R	P
Solde de la migration internationale					
Immigrants	D	D	D	D	P
Émigrants	D	D	D	R	P
Émigrants de retour	D	D	D	R	P
Solde de l'émigration temporaire	D	..	..	..	..
Solde de résidents non permanents	D	D	R	R	P
Solde de la migration interprovinciale					
Entrants interprovinciaux	D	D	D	D	P
Sortants interprovinciaux	D	D	D	D	P
Solde de la migration intraprovinciale					
Entrants intraprovinciaux	D	D	D	D	P
Sortants intraprovinciaux	D	D	D	D	P

.. indisponible pour une période de référence précise
D Définitive
R Mise à jour
P Provisoire
Source : Statistique Canada, Centre de démographie.

Appendice C : Sources et commentaires

Population de départ

Recensement de la population du 11 mai 2021 rajusté au 1er juillet et corrigé pour le sous-dénombrement net du recensement (incluant le rajustement pour les réserves et établissements partiellement dénombrées).

Recensement de 2021 : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2021, nº 98-304 au catalogue.

Sous-dénombrement net du recensement : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2023.

Réserves et établissements partiellement dénombrés : Voir Le Quotidien du 27 septembre 2023.

Naissances et décès

Statistique Canada, Centre de données sur la santé de la population. Pour le Québec, les naissances et les décès de niveau provisoire et mis à jour ont été fournis par l'Institut de la statistique du Québec.

Ajustements des naissances

Les naissances fournies par le Centre de données sur la santé de la population étaient incomplètes pour la Nouvelle-Écosse pour les mois d'août à décembre 2021 et pour le Manitoba pour toute l'année 2021, 2022 et 2023. Dans ces cas, le nombre de naissances a été remplacé par des estimations fondées sur les taux de fécondité de 2020. La répartition des naissances selon le genre au Manitoba pour 2021, 2022 et 2023 a été basée sur les distributions des naissances selon le genre au Manitoba de 2017-2018 à 2019-2020.

Immigrants

Estimations produites par le Centre de démographie à partir du fichier des immigrants et du fichier d'adresses de correspondances du Système mondial de gestion des cas (SMGC) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçus le 20 août 2024.

Pour des raisons méthodologiques, les estimations totales d'immigrants par province et territoire publiées par le Programme des estimations démographiques peuvent différer de celles publiées par IRCC. En cas de divergence entre les deux sources, les nombres officiels d'immigrants restent ceux publiés par IRCC.

Solde de résidents non permanents

Estimations produites par le Centre de démographie à partir des fichiers du Système mondial de gestion des cas (SMGC) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) reçus le 20 août 2024 :

- fichier des immigrants ;
- fichier des demandes d'asile ;
- fichier des renvois ;
- fichiers de permis (de travail, d'études et de séjour temporaire) ;
- fichier d'adresses de correspondance.

D'autres ajustements méthodologiques, notamment tirés de l'appariement entre les recensements et les données d'IRCC, sont ensuite appliqués.

Depuis le 17 mars 2022, les personnes titulaires de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) et étant en sol canadien sont incluses.

Émigrants et émigrants de retour

Pour les régions infraprovinciales, les composantes de l'émigration (émigrants et émigrants de retour) sont extraites des données fiscales par grands groupes d'âge et par genre. Celles-ci sont calculées à partir du Fichier des familles T1 (FFT1) fourni par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de

Statistique Canada. Les données sont réparties par année d'âge et genre selon des distributions agrégées de régions urbaines et rurales. Elles sont subséquemment rajustées aux composantes provinciales et territoriales afin d'en assurer la cohérence.

Solde de l'émigration temporaire

Avant juillet 2016, les émigrants de court terme et les émigrants de court terme de retour étaient inclus dans la composante du « solde de l'émigration temporaire ». Après cette date, ils sont inclus dans les composantes des émigrants et des émigrants de retour, selon une méthodologie légèrement différente. En raison de ce changement, la composante du solde de l'émigration temporaire n'est plus calculée à partir de juillet 2016.

Solde de la migration interprovinciale et solde de la migration intraprovinciale

Les composantes (entrants et sortants interprovinciaux et intraprovinciaux) par grands groupes d'âge et par genre des régions infraprovinciales sont extraites des données fiscales. Celles-ci sont calculées à partir du FFT1 fourni par le Centre de la statistique du revenu et du bien-être socioéconomique de Statistique Canada ainsi qu'à partir des données du programme de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Jusqu'en 2020-2021, les données sont réparties par année d'âge unique et par genre en se servant des données sur la mobilité du Recensement. À partir de 2021-2022, la distribution annuelle par âge unique et genre est basée uniquement sur le FFT1. Les composantes de la migration interprovinciales sont subséquemment rajustées aux totaux provinciaux et territoriaux afin d'en assurer la cohérence.

Pour le Québec, les données de la migration intraprovinciale ont été fournies par l'Institut de la statistique du Québec.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

91-002-X	Estimations démographiques trimestrielles
91-003-X	Regard sur la démographie canadienne
91-209-X	Rapport sur l'état de la population du Canada
91-215-X	Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires
91-520-X	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires
91-528-X	Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada

Choisis parmi les tableaux de Statistique Canada
Les tableaux 17-10-0148 à 17-10-0155 contiennent les données au sujet des régions infraprovinciales.

17-10-0148	Estimations de la population, 1er juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2021
17-10-0149	Composantes de l'accroissement démographique, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2021
17-10-0150	Estimations de la population, 1er juillet, selon la région économique, limites de 2021
17-10-0151	Composantes de l'accroissement démographique, selon la région économique, limites de 2021
17-10-0152	Estimations de la population, 1er juillet, selon la division de recensement, limites de 2021
17-10-0153	Composantes de l'accroissement démographique, selon la division de recensement, limites de 2021
17-10-0154	Migrants Interprovinciaux et intraprovinciaux, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2021
17-10-0155	Estimations de la population, 1er juillet, selon la subdivision de recensement, limites de 2021
17-10-0005	Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre
17-10-0006	Estimations des décès, par âge et genre, annuelles
17-10-0008	Estimations des composantes de l'accroissement démographique, annuelles
17-10-0009	Estimations de la population, trimestrielles
17-10-0014	Estimations des composantes de la migration internationale, par âge et genre, annuelles
17-10-0015	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, par âge et genre, annuelles
17-10-0016	Estimations des naissances, par genre, annuelles
17-10-0020	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, trimestrielles
17-10-0021	Estimations des composantes de la migration interprovinciale, annuelles
17-10-0022	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, annuelles
17-10-0040	Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles
17-10-0045	Estimations des migrants interprovinciaux selon la province ou territoire d'origine et de destination, trimestrielles
17-10-0059	Estimations des composantes de l'accroissement naturel, trimestrielles
17-10-0060	Estimations de la population au 1er juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe
17-10-0121	Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles
17-10-0158	Estimations du nombre de résidents non permanents au 1er juillet, par âge et genre

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3601	Estimations de la population totale, Canada, provinces et territoires
3604	Estimations de la population selon l'âge et le genre pour le Canada, les provinces et les territoires
3605	Estimations de la population selon l'état matrimonial, l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires
3608	Estimations de la population selon l'âge et le genre pour les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques (Méthode des composantes)